



**BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE**  
**Ligue régionale**

**COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du 27 septembre 2024**

**Salle Etienne Schrick, rue de la poste**

**LAMOTTE BEUVRON**

Bourges, le 01/10/2024

Conseil d'administration  
BCVL/2024/CA4- 7 pages  
Rédaction : CG- NS

Validation du CR en CA de mai  
2024

Association loi 1901 – Préfecture du  
Cher  
SIRET 392 841 169 00064

Siège social :  
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

Le conseil d'administration est convoqué par Mme Kim Nivault, Présidente de Badminton Centre-Val de Loire.

Cédric GROSJEAN, Directeur stratégique de la ligue, préside la séance.

Membres CA présents : Kim Nivault, Jean-Yves Nivault, Yves Prenant, Nathalie Maire, Denise Désirliste, Séverine Cornevin, Franck de Béja, Aurélien Fort, Pierre Vassal, David Baudrier.

Membres CA en visio : Virginie Arnoult, Sylvain Benain, Catherine Labrune, Tanguy Blanchard, Laurent Thorin. Marinette Raynaud.

Membres CA excusés : Marie-Odile Bongibault, Florent Gaillard.

Invités : Jean-Pascal Allaire et Guillaume Chenuet (Comité 41), Jean-Christophe Dupont (Vice-président de la C. de communes 41)

Salariés : Cédric Grosjean, Sylvain Bouillet, Nora Serrat.

Le quorum requis pour délibérer valablement est d'un tiers des 17 membres. Avec 16 membres présents, le quorum est atteint.

Le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer. Ouverture de la séance à 19h30.

**Ordre du Jour**

1. Validation du compte rendu du conseil d'administration du 24/05/24
2. Point d'info sur Maison régionale du bad
3. Tour de table des axes et points à acter
4. Tour de table des comités : tendance, projets saison
5. AG électorale : candidatures, lieu ?

1. **Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 mai 2024 :**

*Le compte-rendu est présenté par Mme Kim Nivault.*

**Vote :**

- **Pour** : 16
- **Contre** : 0
- **Abstentions** : 0

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. **Point d'information sur la "Maison régionale du Badminton" :**

*Présenté par Kim Nivault et Jean-Christophe Dupont.*

M. Dupont rappelle le contexte du projet mené par la Communauté de Communes "Cœur de Sologne". Le projet de la "Maison du Badminton", initialement évalué à 6,4 millions d'euros, a vu son coût réévalué à 8,2 millions. À ce jour, 4,5 millions sont déjà provisionnés. À la suite de ce dépassement, un changement de cabinet a été décidé.

Le projet sera réalisé en deux phases : la première concernant les bureaux, la seconde ; le gymnase. Denise Désirliste, trésorière, souligne la nécessité d'établir un nouveau business plan.

Kim Nivault : un nouveau business plan sera établi lorsque la collectivité aura déterminé le plan de financement de la maison régionale.

Pierre Vassal, vice-président de l'Axe "Former", s'interroge sur le modèle économique envisagé pour la Maison régionale du Badminton.

Kim Nivault répond que la location de salles et la formation en feront partie. Une rencontre est prévue avec M. Gil Avérous, Maire de Châteauroux et nouveau Ministre des Sports, le 5 octobre 2024 pour présenter le projet.

3. **Tour de table des axes et points à acter :**

- **« Axe Construire »**: *Présenté par Kim Nivault.*

La ligue enregistre une augmentation significative du nombre de licenciés avec 8236 inscrits contre 6463 en septembre 2023 (+27%). On attribue cette augmentation au fait que le certificat médical ne soit plus une obligation à la pratique d'un sport, à la facilité de paiement en ligne et aux retombées post JO.

Il est rappelé que la ligue doit recenser les besoins en matériel et véhicules pour l'année 2025. Franck de Béja demande des précisions sur le taux d'aide de la Région, il était précédemment de 40%. L'an passé, l'aide était entre 20 et 30%, avec une enveloppe globale de 20 000 euros pour le badminton. Cette pré instruction doit permettre à la région d'anticiper et s'engager à aider les structures pour les futurs dossiers déposés pour l'année 2025.

La présidente rappelle qu'il ne faut pas prendre d'engagement avant d'avoir la réponse définitive.

Kim Nivault annonce l'ouverture des gymnases de lycées aux clubs, nécessitant la mise en place de conventions tripartites entre la région, le lycée et la structure. Cédric Grosjean demande si les comités souhaitent distribuer eux-mêmes le courrier aux clubs.

Réponse des comités : la ligue envoie le courrier aux comités qui se chargent de l'envoyer aux clubs concernés.

La contractualisation Ligue-Comité est actée pour un montant d'environ 58 000 euros, sous réserve de réception des derniers éléments manquants.

*20h15 Tanguy Blanchard (vice-président de l'axe progresser) rejoint la réunion en visio.*

La présidente demande aux comités de respecter les dates pour les procédures.

Catherine Labrune, secrétaire de Ligue, intervient en visio et précise que les clubs ont répondu tardivement (début septembre) pour sa contractualisation comité – clubs (retard peut être dû aux JO...)

- **Axe "Jouer"** : Présenté par Aurélien Fort et Jean-Yves Nivault.

La construction des cahiers des charges ne peut se faire que durant la période estivale, afin de mieux coordonner les projets. Il ajoute que les éléments ne sont communiqués que tardivement par la Fédération.

Une interrogation se pose quant à la conservation de la catégorie « Poussin » dans le cahier des charges. Le "Championnat Ligue Vétéran" et le "Circuit Régional Vétéran" ne subiront pas de modifications. Sur le Circuit Régional Jeunes, simplification pour le règlement et la notion de « montée » qui était ingérable (plus de master donc circuit à part). Franck de Beja demande comment est réalisé le tableau des classements car le tableau est compliqué à saisir (attribution compliquée). Aurélien Fort précise que c'est sur la même base de calcul que la saison passée.

En ce qui concerne le « Championnat Ligue Vétéran » et le « Circuit Régional Vétéran » aucun changement n'est à prévoir.

Pierre Vassal intervient et demande si en compétition intermédiaire une articulation entre les ligues est possible afin que le tournoi soit qualitatif. Réponse d'Aurélien et de Sylvain : aucun lien entre les deux.

Franck de Béja questionne sur la terminologie « Représentant » utilisée pour les jeunes mineurs. Un transfert de responsabilité doit être fourni (pas forcément un parent ni un représentant d'équipe).

Nathalie Maire demande les modifications apportées à l'annexe financière, Aurélien précise qu'il n'a rien modifié juste mis des précisions pour que les valeurs soient cohérentes.

#### **Vote :**

- **Pour** : 16
- **Contre** : 0
- **Abstentions** : 0

Le cahier des charges de l'Axe "Jouer" est voté à l'unanimité.

Jean-Yves Nivault intervient pour préciser qu'il va y avoir un temps d'échange sur le CRJ3 de Château-Renault pour avoir un retour côté salariés, côté élus et aussi côté parents au sujet de l'inter comités. Ce sera une compétition de développement avec un match par joueur sur chaque rencontre. Cette compétition se déroulera sur 1 journée.

#### Point sur le BAC 1 des 20/21/22 septembre 2024

*Jean-Yves Nivault* : participation de 265 joueurs sur 3 jours avec un brassage d'accession au Circuit Elite Jeune.

Ce fut une belle compétition, la fédération a géré les tableaux, la ligue a géré le reste. Un appel à bénévoles a eu lieu, sans grand succès. Il faut saluer la démarche des salariés qui ont répondu présent pour cette manifestation.

Les élus ont été peu nombreux à répondre seulement 4 réponses et quelques jeunes joueurs.

La buvette a bien fonctionné grâce au Sum up pour le paiement par carte bancaire.

Le bénéfice est de 5385€ comprenant les 3800€ d'aides de la fédération et plus de 1500€ de bénéfices à la buvette.

Denise Desirliste soulève le fait que le cout « salarié » n'a pas été défalqué de la somme totale, ce qui réduit considérablement le bénéfice.

La présidente précise que si les bénévoles avaient répondu présents il n'y aurait pas eu besoin de solliciter les salariés. D'autre part, la plupart des salariés étaient sollicités le samedi, qui est un jour travaillé. Donc pas de coût supplémentaire pour la ligue. Elle ajoute qu'il est temps pour la ligue de trouver de nouvelles sources de recette. Les événements et les compétitions feront aussi partie du business plan de la Maison du Bad.

Le BAC a été un essai pour la mise en place du nouveau modèle économique. Elle sollicitera les membres du CA pour un prochain événement.

Pierre Vassal reste sceptique sur un modèle économique basé sur la disponibilité des bénévoles sur du long terme.

Aurélien Fort ajoute que ce genre de compétition peut entraîner des couts très élevés selon le cahier des charges et limiter les organisations.

Sylvain Bouillet précise que le BAC 1 est important pour les familles, les jeunes, les encadrants ; il est nécessaire d'avoir des événements pour rassembler et fédérer autour du badminton.

Jean-Yves Nivault remercie le club de Saint Germain pour le prêt du matériel durant le BAC1.

- **Axe "Former"** : *Présenté par Pierre Vassal.*

Le démarrage des formations est satisfaisant, Il subsiste toujours des situations à solutionner concernant des insatisfaits. En binôme avec Tanguy Blanchard, un diagnostic va être posé et des solutions seront apportées.

Séverine Cornevin intervient pour dire que des remontées lui ont été faites concernant les hébergements de mineurs. Cette année on demande aux mineurs et à leur famille de se trouver un hébergement et de le régler, aucune offre d'hébergement n'a été proposée. (Questionnement sur les frais d'hébergement ...)

Pierre Vassal demande un mail avec plus d'informations pour apporter une réponse.

Nathalie Maire demande à recevoir le suivi des convocations de formations par mail.

La formation « Animateur Créneau » est en danger, peu d'inscrits.

Pierre Vassal répond que la formation est soit trop tôt, soit fait face à un manque de vocation.

Nathalie Maire ajoute que les formations entraîneurs et animateurs mobilisent beaucoup de week-ends, sur le terrain on oriente plus vers la formation entraîneur.

- **Axe "Progresser"** : *Présenté par Tanguy Blanchard.*

L'axe progresser est marqué par la rentrée Pôle Espoir, mise en place des journées Pôle espoirs (8 jeunes identifiés comme potentiels candidats à l'entrée au Pôle espoirs), 100% de taux de participation. L'objectif est de se familiariser avec l'environnement et les partenaires d'entraînements.

Avec Benoît Blin, sur la filière jeunes, tous les cahiers des charges Projet Jeune Talent ont été envoyés Il ajoute que de grosses coupes budgétaires ont été réalisées au point que pour la partie pôle espoirs, des

déplacements à l'international sont supprimés et pour la partie préfilère des groupes ligue sont restreints sur certains déplacements.

Présentation de l'évolution des pensions de l'aide de la ligue pour les polistes :

Précédemment la ligue faisait payer aux familles un coût réduit par rapport à ce qu'elle réglait au CREPS. Les parents de polistes recevaient une facture mensuelle de la ligue, aide déduite du montant. Les parents ne se rendaient pas forcément compte de la participation de la ligue.

Le projet est d'envoyer aux parents par la ligue une facture du coût réel du CREPS. Ils recevront ensuite en deux temps l'aide de la ligue sous conditions, en janvier et en juillet. La volonté ici est de fidéliser le joueur.

Sylvain Bouillet ajoute qu'une avance peut être envisagée en cas de souci financier afin que cela ne soit pas une contrainte. Une charte sera signée pour éviter les fuites de joueurs vers d'autres structures.

Nathalie Maire questionne sur la charte poliste et sur les 10% supplémentaires de l'enveloppe. Sylvain répond que l'aide sociale a été supprimée et réinvestie dans le pot commun pour l'ensemble des joueurs.

Plusieurs membres demandent à voir la charte avant de voter.

Kim Nivault : La charte est un engagement entre le poliste, la famille et la ligue, elle n'est pas soumise au vote.

#### **Vote :**

- **Pour** : 11
- **Contre** : 0
- **Abstentions** : 5
- **Axe "Rayonner"**: *Présenté par Denise Désirliste.*

Les pages du site internet ont été retravaillées par catégorie, les contacts ont été mis à jour.

Une news letter de début de saison sera envoyée prochainement.

La recherche de partenariat reste toujours compliquée.

Un bilan avec « Plus de Bad » va être effectué pour savoir si on continue avec ce partenaire l'an prochain. Adhésion réseau Com' 18. Aurélien Fort ajoute qu'il serait judicieux que Plus de Bad soit plus présent sur les événements de la ligue.

Kim Nivault : Dans le contrat, Plus de Bad s'engage à être présent sur une compétition ligue. Il était présent au championnat Ligue par séries.

Il ajoute que l'agenda de la ligue ne fonctionne pas pour le moment et que de nombreuses demandes sont faites (+70).

Kim Nivault : l'abonnement pour l'agenda a été prise en charge par le prestataire, si la ligue souhaite payer, elle aura la maîtrise de cet agenda. Il faudra se renseigner du coût.

#### 4. Tour de table des comités :

**Comité 18 :** La saison démarre bien avec beaucoup de jeunes et des créneaux complets.

Le comité est confronté à deux problématiques ; manque de gymnase et d'encadrants : on ne pourra pas accueillir tous les jeunes faute d'encadrants et au manque de créneaux libres dans les gymnases. L'engouement est dû au JO et aux précédentes animations.

Le comité a en projet l'organisation du BAC 2 en janvier 2025 et essaye de se repositionner pour le BNP. Le comité est conscient de l'intérêt des compétitions régionales.

Le CA s'est renforcé, (mise en place de la journée CA de rentrée) ainsi que de de la commission jeunes aussi et de la commission éco-responsabilité.

**Comité 28 :** La tendance est aussi à l'augmentation du nombre de licenciés.

A l'AG extraordinaire et au CA il a été précisé que les clubs sont pleins et sont dans l'obligation de refuser des inscriptions par manque de créneau et de gymnase.

Le comité a en projet de faire un séminaire fin Mai 2025.

La présidente ajoute que le livret du dirigeant de club a bien été apprécié.

Poursuite du développement du centre d'entraînement départemental.

Projet de développer le Bad Entreprise à la fréquence d'une session tous les 2 mois ; le but est de solliciter les entreprises en tant que partenaires.

Organisation de stage en soirée pour les encadrants durant les vacances. Le comité a pour souhait de mettre en place une commission de développement durable.

Une convention avec l'Usep a été signée.

**Comité 36 :** 700 licenciés à ce jour

Le comité a procédé à l'embauche d'un alternant, BPJEPS (qui est badiste en club).

Les clubs ont beaucoup de tournois et d'animations de prévus ; Argenton organise le CEJ le 23/11/2024.

Les statuts ont bien été votés et seront envoyés à la Fédération.

**Comité 37 :** Bon début de saison, tous les créneaux sont complets (effet JO + Foire de Tours..).

Les statuts ont été votés en juin dernier et une réunion a été faite en début de saison pour l'élection des délégués.

On comptabilise 12 inscrits à la formation GEO1 de fin septembre 2024.

**Comité 41 :** Saison qui démarre bien, tous les clubs se sont réaffiliés.

Le comité est très impliqué malgré des problèmes de communication interne. (Travail en cours pour résoudre ce problème).

Projet de mettre en place un interclub de jeunes.

Les statuts ont été envoyés et l'AG reste à programmer.

**Comité 45** : Très bon démarrage en termes de licenciés. Beaucoup de demandes refusées mais l'aide de la Région va peut-être débloquer la situation.

Le comité accueille 2 nouveaux clubs, et 2 autres nouveaux clubs en projet ...

Le projet avec l'école de la 2<sup>ème</sup> chance « citée éducative » a été reconduit et ce petit apport de subvention permet de pérenniser l'emploi.

Plusieurs compétitions se mettent place durant lesquelles le guide de l'animation sera remis. Le Bad Santé continue et prend de l'ampleur.

Les statuts ont été votés et envoyés.

**Point financier** : *présentation Denise Desirliste*

Denise Désirliste informe que le solde des timbres licence sera versé prochainement aux comités. La licence estivale a connu un succès croissant avec 182 inscriptions contre 111 l'année précédente.

**5. A.G élective :**

Date :14/03/2025

Lieu : dans le 41 ?? (attente de la réponse du comité)

Les fiches de candidatures seront à envoyer par mail.

La présidente demande aux membres de se positionner quant à leur souhait de se représenter. Elle précise que les membres des comités peuvent candidater. Voir avec l'axe Rayonner pour solliciter les licenciés à candidater.

Kim Nivault précise qu'elle ne se représentera pas aux prochaines élections. Elle souligne le manque de soutien et de cohésion. En cas de nouveau mandat, si pas de prétendant désigné pour la présidence, elle repartirait avec une équipe qui sera soudée et force de proposition.

**Questions diverses :**

Pierre Vassal rappelle qu'un courrier concernant une déclaration URSSAF pour les officiels techniques a été envoyée.

La séance est levée à 23h30, avec remerciements aux participants et aux salariés impliqués.

**Fin du compte-rendu.**